Organisme certificateur
Mandaté par AFNOR Certification

Certificat

FERMETURES ET STORES
Baies, portes, vérandas et accessoires

Volet Roulant Rénovation « Mono iD3 »

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification NF Fermetures et stores (NF 202) en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société **BUBENDORFF GMBH**
Verner Panton Str.4 - 79395 NEUENBURG AM RHEIM Allemagne
Usine **BUBENDORFF GMBH**
Verner Panton Str.4 - 79395 NEUENBURG AM RHEIM Allemagne

le droit d'usage de la marque NF Fermetures et stores pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° 910-321-123 du 23 mars 2021
Décision d'extension n° 1040-321-123 du 28 novembre 2023
Cette décision se substitue à la décision n° 1028-321-123 du 20 juillet 2023

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet https://evaluation.cstb.fr/fr/certifications/nf202/ pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

A ce certificat est attaché le classement VEMCROS

Résistance au vent :	V*3 V*4 V*5	Selon configurations et dimensions
Endurance mécanique :	E*4	Manœuvre motorisée
Manœuvre :	M+	Manœuvre motorisée
Résistance aux chocs :	C*	Critère accepté
Comportement à l'ensoleillement [1] :	R	Critère accepté
Occultation :	O*	Critère non demandé
Corrosion :	S*2	Critère accepté
Résistance thermique :	ΔR*	Selon configurations
Facteur solaire :	Sws - gtot*	Selon coloris

Note : Les niveaux des classes, en fonction de la configuration et des dimensions, sont ceux retenus dans le dossier de la marque déposé au CSTB et synthétisés dans les pages suivantes.

[1] Cette caractéristique complémentaire n'est pas visée par la norme produit NF EN 13659

Ce certificat comporte 4 pages.

Correspondant :

DIRECTION BAIES ET VITRAGES
Courriel : NF202@cstb.fr
Tél. : 01 64 68 84 45

Par délégation
du Président

Florian RASSE

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT
84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2
Tél. : +33 (0)1 64 68 82 82 – Fax : +33 (0)1 64 68 89 94 – www.cstb.fr
MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS

ACCREDITATION N° 5-0010
List of sites and Scope available on / Listes des sites et portée disponibles sur WWW.COFRAC.FR
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

Annexe du Certificat

Décision n° 1040-321-123 du 28 novembre 2023

PERFORMANCES

Résistance au vent :

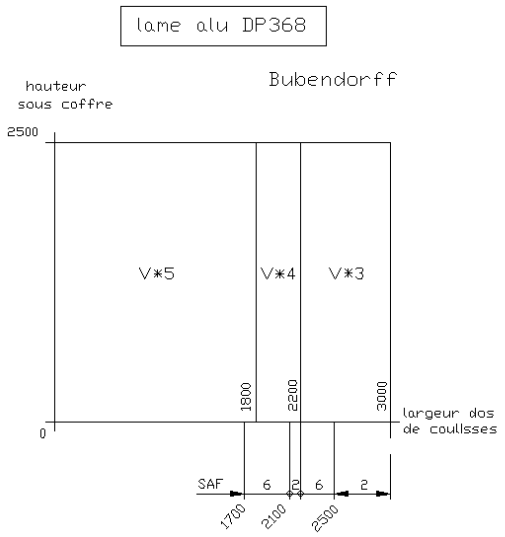

Principe de répartition des SAF

Pas de SAF : 7 premières lames hautes
21 premières lames basses

SAF2 : 1 SAF 1 lame sur 2
SAF6 : 1 SAF 1 lame sur 6

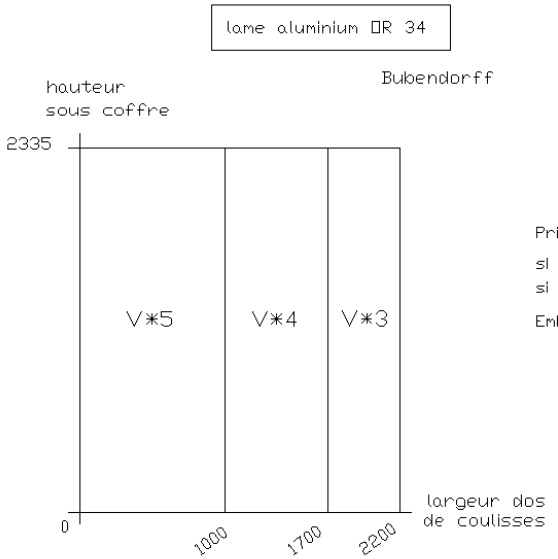

Principe de répartition des SAF pour tablier DR 34

si hauteur <= 1500 : SAF sur toutes les paires de lames
si hauteur > 1500 : SAF sur les 23 paires de lames hautes

Embouts centraux pour largeur > 1000

Annexe du Certificat

Décision n° 1040-321-123 du 28 novembre 2023

- **Endurance mécanique :**

Manœuvre motorisée : E*4

- **Manœuvre :**

– Effort de manœuvre :

Manœuvre motorisée : M+

– Fausses Manœuvres :

Manœuvre motorisée : M+ avec les motorisations Hybrid : Radio Hybrid HY et MH (couple 10 Nm)

M+ avec les motorisations solaires : Radio Autonome SO (couples 5 Nm et 10 Nm)

Notes :

- Le système a permis de réaliser 3 cycles de déploiement/repliement avec sa batterie exposée à la température de -10°C. Ce fonctionnement a été constaté après une durée d'exposition cumulée de la batterie de 100 jours à +70°C, afin de simuler un vieillissement accéléré de la batterie.

- Dans le respect des préconisations définies par le fabricant du volet solaire, la batterie est qualifiée pour un fonctionnement pendant 5 années minimum.

– Résistance des organes maintenant la fermeture en position déployée (EOFC) : Critère satisfaisant

- **Résistance aux chocs :** C*

- **Comportement à l'ensoleillement :** R

- **Occultation :** O*

- **Corrosion :** S*2

Annexe du Certificat

Décision n° 1040-321-123 du 28 novembre 2023

Résistance thermique :

Résistance thermique du tablier en m².K/W

Tabliers aluminium	Rsh = 0,01

Résistance thermique (fermeture + lame d'air) en m².K/W

Perméabilité à l'air : classe 4 (faible perméabilité) – Manœuvre motorisée

Tablier aluminium	Lames DP 368	ΔR* = 0,15

Perméabilité à l'air : classe 1 (très forte perméabilité) – Manœuvre motorisée

Tablier aluminium	Lames OR 34	ΔR* = 0,08

Facteur solaire :

Tabliers de coloris blanc, gris clair	(L* ≥ 82)	Sws = gtot* = 0,05
Tabliers de coloris marron, noir	(L* < 82)	Sws = gtot* = 0,10

Pour le tablier à lames orientables OR 34, les valeurs de facteur solaire sont données pour le tablier en position déployée et lames fermées.

Le produit du présent certificat fait l'objet d'une Déclaration Environnementale (DE) collective, laquelle est déposée sur le site www.inies.fr.
Cette DE a été établie en mai 2020 et a fait l'objet d'une vérification par une tierce partie indépendante selon l'arrêté du 31 août 2015.
Cette information est donnée à titre indicatif et ne doit pas être assimilée à une évaluation par le CSTB de la conformité des données contenues dans la DE/FDES.